

---

Don par directoire du district de Haguenau (Bas-Rhin) d'un cavalier monté et équipé, lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don par directoire du district de Haguenau (Bas-Rhin) d'un cavalier monté et équipé, lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 241-242;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21420\\_t1\\_0241\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21420_t1_0241_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

qu'à l'entier affermissement de la liberté et de la République.

Tels sont les principes que les membres de la société populaire et républicaine d'Elbeuf a jurés; et elle sera fidele à ses sermens.

Votre adresse au peuple français, Citoyens Représentans, renferme des vérités terribles aux méchans, elle sera le fanal qui nous éclairera sur nos vrais amis.

L'homme immoral pour qui le désordre est un élément, l'ambitieux qui ne cherche les places que pour dominer; le factieux pour qui le crime est un besoin, et qui demande du sang pour cacher dans la confusion ses turpitudes et ses vices. Tous ces vampires politiques seront les ennemis que nous saurons démasquer.

Graces à vos soins, la sagesse sera la boussole du vaisseau de l'Etat, elle le conduira au port du bonheur aux applaudissemens des vrais amis de la patrie et aux cris répétés de *Vive la Convention nationale, Vive la République.*

DUVAL, *président*, LOUVET fils, *secrétaire* et  
144 signatures.

P'

[*La société républicaine séante au chef-lieu du canton de Montjavoult à la Convention nationale, s. d.*] (58)

Déployez, dignes représentans d'un peuple libre le grand caractère de souveraineté dont sa confiance vous a revêtus. Que la convention nationale soit le centre unique du gouvernement français et que la justice compagne inséparable du gouvernement révolutionnaire écrase dans sa marche rapide les intriguans, les factieux que l'or de nos ennemis a rangés au nombre des partisans de la terreur et de l'anarchie. Tel est et tel a toujours été le voeu de la société républicaine du canton de Montjavoult qui vient vous féliciter d'y avoir donné l'accomplissement par la justice que vous maintenez si courageusement à l'ordre du jour. Il est tems que les bons citoyens, les amis de la patrie soient affranchis du despotisme et de la tyrannie des faux patriotes. Qu'un gouvernement basé sur la justice comprime toutes factions et soit la terreur des intriguans, des fripons et des scelerats, eux seuls doivent en ressentir les convulsions et les etreintes. Achevez avec courage, Dignes représentans, la glorieuse carrière que vous parcourez et faites le bonheur d'un peuple qui vous a investi de sa confiance et de son pouvoir. Purifiez toutes les administrations des vapeurs de l'anarchie, du despotisme et de la friponnerie dont les avoient infectées les conspirateurs (59). Et que la loi seule organe de la volonté souveraine du peuple, établisse sous les auspices de la justice son empire sur toutes les volontés.

(58) C 325, pl. 1406, p. 22.

(59) Une partie de la phrase a été raturée : « dont vous avez déjoué les complots et puni les forfaits. »

Le spectacle du bonheur de la France auquel vous aurez contribué et la reconnaissance du peuple seront un jour la douce récompense dont vous jouirez dans vos foyers.

IORA, *président*, LEBLANC, *secrétaire*  
et 12 signatures.

11

a

**Le directoire du district de Haguenau, département du Bas-Rhin, annonce le don qu'il fait à la patrie dans la personne d'un cavalier jacobin, armé et équipé (60).**

[*Le directoire du district de Haguenau à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (61)

Nous vous faisons part Citoyens représentans du don que la commune de Bischwiller vient de faire à la patrie dans la personne d'un cavalier Jacobin armé et équipé. Il est jeune, vigoureux et ami de la République. Ces qualités précieuses nous répondent de son courage pour combattre les tirans et du succes de son bras pour les vaincre. Nous vous invitons à en faire mention honorable au bulletin de vos séances.

Publier les actions genereuses c'est en faire eclorre de nouvelles.

Salut et fraternité.

*Suivent quatre signatures.*

[*Délibération du directoire du district de Haguenau en séance publique, le 15 vendémiaire an III*] (62)

L'an trois de la République française une et indivisible, le 15 vendémiaire, se sont présenté au directoire du district de Haguenau, les citoyens Keru, maire et Abraham Bertrand membre de la société de la commune de Bischwiller, lesquels ont offert à la République au nom de la ditte commune un cavalier jacobin monté et équipé à ses frais.

L'agent national ayant été entendu.

Le directoire du district d'Haguenau délibérant en séance publique et considérant que la commune de Bischwiller s'est constamment prononcée en faveur de la grande révolution qui a rendu au peuple français ses droits imprescriptibles que dans toutes les occasions ou les besoins de la République ont appelé le zele des bons citoyens, elle s'est empressée d'apporter ses dons sur l'autel de la patrie.

(60) P.-V., XLVIII, 126.

(61) C 323, pl. 1387, p. 6.

(62) C 323, pl. 1387, p. 7.

Arrete qu'il sera fait mention honorable dans les registres du don d'un cavalier Jacobin monté et équipé offert à la République par la commune de Bischwiller.

2° Que le cavalier recevra du président le baiser fraternel.

3° Qu'il sera par les députés nommes par la municipalité et la société populaire de Bischwiller conduit au citoyen Dieudonné commissaire des guerres chargé de l'encadrement de la cavalerie à Strasbourg, pour être par lui incorporé et recevoir la destination ultérieure.

4° Que des expéditions de la présente délibération seront adressées à la Convention nationale, au citoyen Foussedoire, représentant du peuple délégué près les départements du Rhin, à la municipalité et à la société populaire de Bischwiller.

*Suivent quatre signatures.*

*b*

**Les administrateurs du district de Sedan, département des Ardennes, envoient 1706 L 15 s, produit de différens dons patriotiques provenant de plusieurs citoyens du ressort (63).**

[*Les administrateurs du district de Sedan au président de la Convention nationale, le 23 vendémiaire an III*] (64)

Citoyen,

Nous te prions de remettre à la Convention dix-sept-cent-six livres quinze sous, produit de différents dons patriotiques provenant de plusieurs citoyens du ressort. Nous espérons que tu voudras bien nous en accuser reçu pour la décharge de notre responsabilité.

Salut et fraternité.

SUCHETET, VUILLÈME, LALPRIVE, POUPART, ROBERT, DEBEINE, *agent national*, RICHARD.

Etat des dons patriotiques inclus et noms des communes de qui ils proviennent.

Remilly	155 L 5 s.
Noyers et Thélonne	49 L
Wadelincourt	58 L
La Moncelle	43 L 15 s
St. Menges	213 L
Haraucourt	161 L 15
Un citoyen de Mogues	1 L
Angecourt	10 L 5
Torcy	115 L
Vuilly	11 L
Vrigne-au-Bois	50 L
Villers-Cernay	14 L
Euilly	16 L

(63) P.-V., XLVIII, 126. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(64) C 323, pl. 1378, p. 22. Mention marginale de la réception du don, le 28 vendémiaire, signé Ducroix.

Villers-sur-Bar	61 L 10
Floing	303 L
Villers-devant-Mouzon	2 L 10
Donchery	72 L 15
Plus remis par les citoyens de Sedan, le prix d'objets par eux fournis en réquisition	
savoir par Ternaux	50 L
Petitfils	70 L
Ducroix	106 L
Poupart	25 L (Neuflize)
prix de 5 brides	58 L Divers citoyens
dont les noms sont perdus.	
	60 L : [prix de]
2 paires de pistolets venant de citoyens	
dont les noms ne se retrouvent pas.	
	1706 L 15 s.

RICHARD.

*c*

**Les citoyens Droissard, ferblantier, Mozet, charpentier, Jacques André, menuisier, Mathieu Conventant, orfèvre, François Sandras, épicier et François Sandras, boucher, tous de la commune de Sedan, département des Ardennes, font hommage à la République de la liquidation de leurs lettres de maîtrises (65).**

*d*

**La société populaire de Bercy, département de Paris, fait don d'une somme de 365 L 5 s pour secourir les femmes et enfans des citoyens qui ont péri à la poudrerie de Grenelle (66).**

La société populaire de Bercy s'exprime ainsi :

Citoyens représentans,

Depuis que le Français respire l'air de la liberté, le domaine de la nature s'est agrandi. De nos jours, le malheur d'un de nos frères retentit jusqu'aux limites de la grande famille. Citoyens représentans, c'est là votre ouvrage. La Convention nationale est la seule assemblée politique, dans l'univers, où la vertu et la fraternité ayent été mises à l'ordre du jour. Un temps viendra, nous n'en doutons pas, où la vertu sera pour tous les peuples, comme pour le Français une habitude nécessaire; ils comprendront bientôt qu'elle est à nos âmes ce que le soleil est à la nature; il embellit, il vivifie tout ce qu'il éclaire. Cette société fait don, pour les veuves et enfans de nos frères morts à l'explosion de la poudrerie de Grenelle, de la somme de 365 L 5 s (67).

(65) P.-V., XLVIII, 126. *Bull.*, 12 brum. (suppl.).

(66) P.-V., XLVIII, 126.

(67) *Bull.*, 14 brum. (suppl.).